Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-212202626-20260305-2026_03_14-DE

COMMUNE DE QUINTIN
Département des Côtes d'Armor

CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 05 mars 2026

Convocation du :	19 février 2026
Date d'affichage :	19 février 2026
Nbre de conseillers en exercice :	20
Présents :	12
Votants :	15

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération n° 2026/03/14 (Nomenclature 7.5)

L'an deux mil vingt-six, le cinq mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence du Maire, Monsieur Nicolas CARRO.

Étaient présents :

CARRO Nicolas - HAMON Jean-Paul - THERIN Emmanuel - AUBRY Isabelle - GUILLOU-COROUGE Françoise- POISSON François- MORIN Sabine- LE BRIS Isabelle - LE CHANU Fabienne – AUBRY Charlène- BOQUEHO Stéphanie- RUEN Pauline

Absents excusés :

MAUJARRET Marie-Madeleine, CHATTARD-GISSEROT Thibault, QUEMARD Bertrand, REPERANT Thibault, GUILLEMOT Sébastien, LE FUR Corentin, COISY Thierry et HELLARD Hugo.

Procuration : MAUJARRET Marie-Madeleine à AUBRY Isabelle
CHATTARD-GISSEROT Thibault à CARRO Nicolas
COISY Thierry à LE BRIS Isabelle

Le Conseil a désigné pour secrétaire de séance Monsieur Emmanuel THERIN.

Vote des subventions aux affaires scolaires 2026

Rapporteur : Nicolas CARRO

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-212202626-20260305-2026_03_14-DE

Le Conseil Municipal, après avoir examiné les demandes de subventions formulées par les différents organismes et associations ainsi que Monsieur Nicolas CARRO, et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'accorder les subventions suivantes :

Affaires scolaires	**Montant unitaire**	**Nombre rentrée 2025/2026**	**Voté 2026**
Ecole publique Maternelle – Sorties scolaires	15 €	52	780,00 €
Ecole Notre-Dame Elèves quintinais maternelle – Sorties scolaires	15 €	35	525,00 €
Ecole publique Elémentaire – Sorties scolaires	20 €	108	2 160,00 €
Ecole Notre-Dame Elèves quintinais Elémentaire – Sorties scolaires	20 €	53	1 060,00 €
Collège Le Volozen Elèves quintinais – Sorties scolaires	30 €	20	600,00 €
Collège -Lycée Jean XXIII Elèves quintinais – Sorties scolaires	30 €	61	1 830,00 €
Lycée Jean Monnet Elèves quintinais – Sorties scolaires	30 €	5	150,00 €
Autres établissements (Elèves quintinais hors Quintin) – Sorties scolaires	30 €	5	150,00 €
Ecole publique Elémentaire – Activités culturelles	Plafond		760,00 €
Ecole Notre-Dame Elémentaire – Activités culturelles	Plafond		760,00 €
MJC – Animations pour les scolaires	Plafond		2 375,00 €
Cinéma « Le Rochonen » - Séances pour les scolaires	Plafond		2 375,00 €
TOTAL « Affaires scolaires »			**13 525,00 €**

Il est précisé que Monsieur Nicolas CARRO, membre de l'association du Cinéma « Le Rochonen » n'a pas participé au débat ni au vote de cette subvention de 2 375 € soit 13 voix « pour ».

Pour extrait certifié conforme.

M. le Maire
Nicolas CARRO

MAIRIE DE QUINTIN (Côtes d'Armor)

Le secrétaire de séance,
Emmanuel THERIN